

# PLAN DU STADE

## STADIUM MAP

### PARKINGS

- P1** VIP/Médias/IBU
- P2** VIP/Exposants / Exhibitors
- P4** Bus
- P5** VIP
- P7** Spectateurs / Spectators
- P** Organisation

### ZONES / AREAS

-  Espaces public / Public Areas
-  Espaces presse / Press Areas
-  Espaces VIP / VIP Lodges
-  Pistes de compétitions / Courses

### ACCÈS / ACCESS

-  Accès piéton spectateurs / Spectators Flow
-  Accès piéton médias / Medias Flow
-  Accès piéton VIP / VIP Flow
-  Accès PMR / Disabled Flow
-  Entrée stade / Stadium Entrance
-  Passerelles piéton / Footbridge
-  Pont / Bridge

### SERVICES

-  Chapiteau spectateurs / Spectators Marquee
-  Village exposants / Suppliers Tents
-  Chargement Cashless / Cashless point
-  Initiation Biathlon / Biathlon Introduction
-  Restauration & buvette / Food & drinks
-  Toilettes / Toilets
-  Boutique officielle / Official Shop
-  Animations / Entertainment
-  Billetterie / Ticket Office
-  Ecran géant / Display Screen
-  Office de tourisme / Tourism Office
-  Point information / Information Point
-  Pharmacie / Pharmacy
-  Cabinet Médical / Doctor



# CONDITIONS D'ACCÈS AU STADE



**Une zone pour personnes à mobilité réduite (PMR) est prévue en bord de piste et aux abords du stade. Pour toute réservation, nous contacter. Nombre de places limité.**

- Les parents devront pouvoir justifier de l'âge de l'enfant lors du contrôle d'accès.
- Bien que déconseillé pour les enfants en bas âge, l'accès aux tribunes est toléré si l'enfant est porté en écharpe. Dans ce cas, accès gratuit pour l'enfant de moins de 3 ans (né en 2017 et après) mais une seule et unique place pourra être occupée par le parent et l'enfant.
- Pas de zones en accès libre, les accès au stade et aux bords de piste sont payants.
- Pas de billets mixtes (tribune + zone piste). Les billets en zone tribune ne donnent pas accès à la zone piste et les billets en zone piste ne donnent pas accès à la zone tribune.

## LISTE DES OBJETS INTERDITS



Toute boisson alcoolisée.



Les chaises ou fauteuils.



Les animaux, sauf cas exceptionnel (non voyants).



Les chaussures de sécurité ou présentant une armature métallique extérieure.



Les poussettes (dans toutes les zones).



Les bicyclettes et autres moyens de locomotion (trottinettes, skateboard).



Tout objet susceptible de servir de projectile, de constituer une arme ou de mettre en péril la sécurité du public, en particulier : les armes (couteaux, objets tranchants, revolvers...), les outils, les objets en verre (bouteilles, verres...), les casques, les hampes rigides et de gros diamètre, les barres, les boîtes métalliques, les bouteilles isotherme, plastique de plus de 1,5 l (le bouchon doit obligatoirement être retiré).



Les engins et articles pyrotechniques : les cierges magiques, les torches et bougies, les feux de Bengale, les pétards, les bombes fumigènes, les fusées, etc...



Des banderoles, insignes, badges, tracts ou tout autre support dont l'objet est d'être vus par des tiers à des fins politiques, idéologiques, philosophiques ou commerciales ou présentant notamment un caractère raciste ou xénophobe.

## LISTE DES OBJETS ACCEPTÉS



Hampes de drapeaux souples et de petit diamètre (type canne à pêche).



Téléphones portables.



Appareils photographiques.



Jumelles de petite taille (ex : jumelles de théâtre).



Briques de jus de fruits d'une contenance de < 25 cl (à l'unité).



Bouteilles en plastique de < 150 cl (à l'unité).



Sacs à main, petit sac et sac à dos.

**Si un propriétaire d'objet non autorisé refuse de s'en séparer, l'accès au stade lui sera interdit. Cette liste est non exhaustive et peut être amenée à évoluer suivant les consignes de sécurité en vigueur au moment de la manifestation.**

